

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

N° 2025-163

CNC/EMC/SCD

OBJET : Liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne Au choix pour l'accès au premier grade du cadre d'emplois des Conseillers territoriaux socio-éducatifs

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment son livre IV et ses articles L. 523-1 et L. 523-5,

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-489 du 10 juin 2013 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Conseillers territoriaux socio-éducatifs, article 5,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 4, 22 et 31,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires et notamment ses articles 14 à 17,

Vu les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne arrêtées par le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne le 15 décembre 2020 révisées partiellement le 20 janvier 2022, conformément à l'article 33-5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée,

Considérant le fait que les soixante (60) décisions de nomination dans le cadre d'emplois des Conseillers territoriaux socio-éducatifs, jointes au présent arrêté, permettent, conformément aux dispositions précitées, à trente (30) emplois d'être pourvus au titre de la promotion interne Au choix,

Considérant l'examen effectué le 01/07/2025 par le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, assisté du collège composé des représentants des employeurs des collectivités affiliées, des dossiers des fonctionnaires proposés par les autorités territoriales des collectivités territoriales et des établissements publics qui lui sont affiliés,

ARRÊTE :

Article 1 : La liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne Au choix pour l'accès au premier grade du cadre d'emplois des Conseillers territoriaux socio-éducatifs est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
- L'ensemble des autorités territoriales des collectivités et établissements publics affiliés au centre interdépartemental de gestion de la petite couronne.

L'intéressé, s'il désire contester cet acte, peut saisir le tribunal administratif de Montreuil d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir l'autorité compétente d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (au terme d'un délai de deux mois, le silence gardé par l'autorité compétente vaut rejet implicite).

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
- L'ensemble des autorités territoriales des collectivités et établissements publics affiliés au centre interdépartemental de gestion de la petite couronne.

Fait à Pantin le 01/07/2025



Le Président

Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Publication sous forme électronique sur le site internet
du CIG de la petite couronne www.cig929394.fr

Du 02/07/2025.....au 02/09/2025....

L'intéressé, s'il désire contester cet acte, peut saisir le tribunal administratif de Montreuil d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir l'autorité compétente d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (au terme d'un délai de deux mois, le silence gardé par l'autorité compétente vaut rejet implicite).

Annexe à l'arrêté n° 2025-163 du 01/07/2025 portant liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne
Au choix pour l'accès au grade de Conseiller socio-éducatif du cadre d'emplois des Conseillers territoriaux
socio-éducatifs.

Nom – Prénom	Collectivité ou établissement public
ANGUISE Alexia	Département des Hauts-de-Seine
BEN YOUSSEF Amel	Département de Seine-Saint-Denis
BOUBET Stéphanie	Département des Hauts-de-Seine
BROUSSE Isabelle	CCAS de Clichy-sous-Bois
CHAUVOT MARCEAU Sandrine	Bourg-la-Reine
CRISEO Marilyne	Champigny-sur-Marne
DIEL Sandrine	Département de Seine-Saint-Denis
DUMAIN Angélique	Département des Hauts-de-Seine
DUPARAY Marie-Pierre	Bourg-la-Reine
FARKHANI Edith	Département du Val-de-Marne
FAUTRA-MOSTEAU-VALSAIN Brigitte	Département du Val-de-Marne
GAMARD Aurelie	Département du Val-de-Marne
GHARBI Gihene	Département de Seine-Saint-Denis
IELMOLI Bruno	Département du Val-de-Marne
JOUBERT Gina	Département du Val-de-Marne
LEGRANGER Catherine	Fontenay-aux-Roses
LIF Nora	Département des Hauts-de-Seine
LOEB Marie Aude	CCAS de Champigny-sur-Marne
LOUBIERE Fabienne	CCAS de Villepinte
MANUEL Danielle	Département de Seine-Saint-Denis
MARIOTTE Karine	Département de Seine-Saint-Denis
NAVAILLES Veronique	Bourg-la-Reine
POLICE TREIL Jean Claude	Département de Seine-Saint-Denis
RANSON Aurelie	CCAS de Gennevilliers
RIBEIRO Anne	Champigny-sur-Marne
ROLO Monique	Champigny-sur-Marne
ROYER Olivia	Département de Seine-Saint-Denis
SUENON NESTAR Cynthia	Département de Seine-Saint-Denis
TEW Amina	Fontenay-aux-Roses
TREGARO Corinne	Département du Val-de-Marne

La présente liste est arrêtée à trente (30) fonctionnaires.

Fait à Pantin le 01/07/2025

Le Président,



Jacques Alain BÉNISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Publication sous forme électronique sur le site internet
du CIG de la Petite Couronne www.cig929394.fr

Du 02/07/2025..... au 02/09/2025....